



HAL
open science

Le domaine aujourd'hui. Une notion à repenser

Valérie Delavigne

► **To cite this version:**

Valérie Delavigne. Le domaine aujourd'hui. Une notion à repenser. Le traitement des marques de domaine en terminologie, Danielle Candel, May 2002, Paris, France. <hal-00924228>

HAL Id: hal-00924228

<https://hal.science/hal-00924228v1>

Submitted on 9 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Valérie Delavigne
UMR CNRS 6065 Dyalang

Le domaine aujourd'hui. Une notion à repenser

Résumé

Le domaine est un principe de base en terminologie. Si le classement des termes scientifiques et techniques en domaines précisément découpés a pu convenir à des périodes de moindre foisonnement terminologique, le développement des communications d'interface et la multiplicité des échanges interdisciplinaires permettent-ils aujourd'hui de continuer à penser en termes de domaine ? La notion reste-t-elle opératoire ?

Le domaine est un principe de base en terminologie. Si le classement des termes scientifiques et techniques en domaines précisément découpés a pu convenir à des périodes de moindre foisonnement terminologique, la notion de domaine doit aujourd'hui être interrogée dans la mesure où elle ne correspond plus à la réalité des usages. Cet article veut apporter quelques éléments de réflexion menés en la matière dans le cadre de la socioterminologie.

La socioterminologie s'intéresse aux usages sociaux des vocabulaires, à la circulation des termes spécialisés dans les discours et à la façon dont ils sont repris par les diverses communautés qui les utilisent¹. C'est une terminologie qui réinvestit les acquis théoriques et méthodologiques de la sociolinguistique à l'analyse des pratiques langagières spécialisées. Confrontée à la notion de domaine, pilier de la terminologie dite « classique » d'origine wüstérienne, la socioterminologie a été amenée à interroger et à retravailler cette notion. Insistons sur le mot « notion » car il apparaîtra vite qu'il s'agit là plus d'une construction intuitive qu'un concept.

Nous articulerons notre propos autour des questions suivantes : qu'est-ce que la notion de domaine ? Dans quelle mesure est-elle opératoire ? Dans quelle mesure reste-t-elle valide aujourd'hui ? Cette notion de sens commun peut-elle constituer un obstacle à la réflexion ?

1 QU'EST-CE QU'UN DOMAINE ? PROBLEMATIQUE ET ELEMENTS DEFINITOIRES

1.1 TERME ET DOMAINE

Sans domaine, le terme n'est rien en terminologie dite « classique ». Avec le terme et la définition, le domaine est un des trois éléments du trépied sur lequel repose la terminologie².

Essentiellement tournée vers la traduction et la normalisation, la terminologie classique formule le rêve d'une langue limpide, figée dans ses usages, au détriment de la description de la réalité des emplois dans la multiplicité des interactions. Dans cette optique, le domaine est « au terme ce que le contexte est au mot » (Slodzian, 1995 : 14). Chaque terme reçoit ainsi sa signification de son appartenance à un domaine fermé et un seul. Cette méthodologie conduit à doter le terme à l'intérieur d'un domaine d'un certain nombre de caractéristiques qui permettent de le distinguer du mot de la langue courante comme l'univocité (une dénomination pour un concept) et la monoréférentialité (le terme désigne un référent unique).

Or ces postulats logicistes soutenus par la terminologie classique s'avèrent aujourd'hui difficilement recevables. Les notions ne préexistent pas aux termes dans des systèmes notionnels, les termes ne sont pas des objets en soi qui fonctionnent hors de toute

¹ Cf. Gaudin, 1993a.

² Cf. de Bessé, 2000.

énonciation et les domaines ne sont pas des lieux stables et clos qui harponnent les termes dans des sens fixes et immuables.

Ces postulats critiqués par la socioterminologie et la terminologie textuelle³ sont historiquement marqués et réclament d'être adaptés au défigement des disciplines.

Eclairons-nous d'un exemple : là où la lexicologie déclare le mot *noyau* polysémique (cf. le traitement qu'en fait le *Petit Robert* par exemple, qui distingue trois sens principaux), la terminologie considère qu'il n'y a pas de lien entre le noyau de la physique, celui du botaniste, de la biologie, de l'électricité ou de l'astronomie, puisqu'à chaque fois le noyau réfère à un concept bien particulier ayant cours dans le domaine correspondant. Chaque *noyau* se voit ainsi attribué une notion déterminée et on aura autant d'homonymes que de notions enfermées dans des domaines bien étanches. Cependant, peut-on réellement gommer les liens sémantiques qui existent entre chaque *noyau* ? Et pourquoi *noyau* serait-il une simple lexie à un moment et un terme à un autre ?

De même, *réacteur* permet de dénommer des choses différentes en biologie, en chimie et en techniques nucléaires. Si la distinction est référentielle, on ne peut néanmoins négliger le fait qu'ils aient quelque chose en commun et on dénoue les liens sémantiques qui les unissent à vouloir les séparer en différents champs.

D'autre part, au sein même d'un seul domaine coexistent des acceptions différentes du même terme. Anne Condamines et Josette Rebeyrolle décrivent ainsi comment la forme *satellite* peut être considérée selon sa fonction, ses propriétés ou ses utilisations⁴. Elles repèrent sept « points de vue » différents du terme *satellite*, tantôt « corps artificiel », « objet à concevoir », « mobile », « plate-forme », « véhicule », « hôte » ou « relais ». Sur un même objet technique se manifestent donc des points de vue différents qui se traduisent corrélativement par des sens différents.

Recourir à des domaines soigneusement découpés qui font des termes de stricts homonymes gomme et contourne le problème de la polysémie. Prôner l'univocité des termes néglige le fonctionnement linguistique des signes, leurs mouvements, leur diffusion et leur appropriation par de multiples locuteurs, leurs allers et retours qui les enrichissent et les transforment. C'est oublier que la signification d'un mot est constituée par l'histoire de ses diverses actualisations, qui la déplacent, l'ajustent, en transforment la valeur. Réifier le signe-terme dans une interprétation et une seule qui fait correspondre étroitement terme, concept et chose garantit le caractère univoque du mot, mais ne permet pas de décrire le fait qu'il est contraint dans des discours différents, qu'il est émis et reçu avec des finalités différentes.

Les termes ne sont jamais de purs signifiants, mais transportent avec eux une part de leur signifié, au gré des disciplines, des emprunts métaphoriques mais aussi des usages au sein d'un même domaine. Yves Gentilhomme le remarquait : un locuteur a beau être physicien, il ne reste pas moins locuteur de sa langue, et en tant que tel, garde à l'esprit l'ensemble des potentialités sémantiques qu'un terme peut actualiser⁵. Voir dans chaque signification des homonymes relève d'une procédure pour le moins artificielle. En revanche, on comprend en science le succès des emprunts, qui provient de la stricte monosémie que confère l'ignorance de leur valeur ordinaire dans leur langue d'origine.

³ Cf. Gaudin et Assal, 1991 ; Gaudin, 1993a ; Bourigault et Slodzian, 1999 ; Slodzian, 2000.

⁴ Cf. Condamines et Rebeyrolle, 1997.

⁵ Cf. Gentilhomme, 1994.

L'idée est alors la suivante : dans la mesure où, en l'état actuel des connaissances, on ne peut distinguer formellement le terme des autres signes de la langue, il semble plus raisonnable d'envisager le terme d'un point de vue descriptif dans son fonctionnement interactif et discursif plutôt qu'à travers un système de notions et un domaine.

1.2 DU COTE DES DICTIONNAIRES

Nous avons montré certaines difficultés qu'entraîne la notion de domaine. Cependant, il nous en manque une définition claire. Pour ce faire, tournons-nous vers quelques dictionnaires. Le *Dictionnaire Hachette* propose la définition suivante :

Tout ce qu'embrasse un art, une activité intellectuelle donnée.

Retenons donc l'idée d'un ensemble, d'un rassemblement. Cette idée se retrouve également dans le *Petit Larousse* :

Ensemble de ce qui constitue l'objet d'un art, d'une science, d'une faculté ; univers, monde.

La définition est exemplifiée par le domaine de la médecine. Au sens qui nous intéresse, le *Petit Robert* retient *domaine* comme sens figuré (sens 3) :

Ce qu'embrasse un art, une science, un sujet, une idée.

Jusque là, on retrouve les éléments précédents. Mais on peut également lire, toujours sous le même sens :

Secteur relevant de la compétence de quelqu'un, d'une institution, d'une science.

Ici, nous n'avons plus seulement l'idée d'un ensemble englobant, mais le mot « secteur » suggère un découpage.

Si l'on se tourne du côté de la terminologie, l'ISO définit le domaine comme :

Partie du savoir dont les limites sont définies selon un point de vue particulier.

Nous retrouvons l'idée d'un découpage, celui-ci s'effectuant selon un « point de vue particulier ». Cependant, qu'est-ce donc ici qu'un point de vue particulier, sinon une « façon de formuler l'embarras », pour reprendre le mot de François Gaudin. La définition reste un peu vague, il faut bien le dire. Quant au *Grand Dictionnaire terminologique* et au *Vocabulaire systématique de la terminologie*⁶, la définition qu'ils proposent de domaine est identique :

Sphère spécialisée de l'expérience humaine

Il y est question de sphère, donc également d'un espace fermé. Le problème est déplacé du côté de la spécialisation, mais cette question de la spécialisation n'est pas très claire non plus, nous y reviendrons (cf. 3.2).

Retenons de ces définitions les deux aspects attribués au domaine sur lesquels il convient de réfléchir :

- « ensemble », autrement dit rassemblement, *regroupement* ;
- « champ », « sphère », « partie », « secteur », autrement dit, découpage et enfermement, *clôture*.

⁶ Boutin-Quesnel *et al.*, 1985.

2 POINT DE VUE EXTERNE

2.1 LA DEMULTIPLICATION DES DOMAINES

Après ce vagabondage du côté des dictionnaires, on peut s'amuser à repérer et à faire le décompte des domaines. Il est vite évident que s'attacher à recenser les domaines, sous-domaines, sous-sous-domaines, etc. réclame une âme de collectionneur et une persévérance à toute épreuve.

Rostislav Kocourek cite deux enquêtes consacrées au dénombrement des domaines de spécialité⁷. Selon ces deux enquêtes, on aurait ainsi d'un côté 2268 spécialités, réparties sur 88 disciplines, et de l'autre 6800 distribuées sur 39 disciplines !

Louis Guilbert en comptait pour sa part 711 pour les sciences humaines et 529 pour les sciences exactes⁸. On pourrait, selon le point de vue et le degré d'affinement, discuter allègrement de ces chiffres.

Louis Guespin ironisait sur ces comptages « Y en aura-t-il 6500 ? ou 39 ? ». Et que se passe-t-il quand trois « spécialistes » de trois de ces « spécialités » entrent en interaction ? Il concluait par ces mots : « Tout ceci est un peu farfelu » (1991 : 59).

En fait, selon le niveau envisagé, les découpages s'affinent et les domaines se multiplient. Où s'arrêter ? Comment borner ? Bruno de Bessé évoque à ce propos les têtes de l'hydre de Lerne, « qui croissent sans cesse et se multiplient à l'infini » (2000 : 186).

La lexicographie ne se trouve pas moins embarrassée : rappelons à ce propos l'étude un peu ancienne de Danielle Candel qui mettait en évidence les fluctuations des marques de domaines citées dans quelques dictionnaires de langue française⁹. Et elle a montré plus récemment les valeurs les plus diverses que peuvent prendre aujourd'hui les marques de domaines et la nécessité d'élaborer une étude de ces intitulés¹⁰. Ceux-ci constituent des témoins de l'évolution des savoirs.

2.2 L'HETEROGENEITE DES DOMAINES

Du côté de la terminologie institutionnelle, les choses ne sont guère plus stabilisées. Ainsi, si l'on se penche sur les *Arrêtés de terminologie* du domaine de la Défense publiés au *Journal officiel*, on ne peut que repérer la variété des sous-domaines mentionnés (nous n'en citons bien évidemment que quelques-uns) :

- Aérodynamique
- Aéronautique
- Armement
- Guerre électronique
- Marine
- Moteur thermique
- Renseignement

⁷ Cf. Kocourek, 1981.

⁸ Cf. Guilbert, 1973.

⁹ Cf. Candel, 1979.

¹⁰ Cf. Candel, 1999.

- Techniques spatiales
- Transmissions...

Ces sous-domaines ne sont pas qualitativement équivalents. Est-il pertinent d'opposer *Gendarmerie* et *Cartographie*, ou *Guerre électronique* et *Opérations*, que l'on imagine assez bien dans un rapport méronymique ? Entre le sous-domaine *Marine* et le sous-domaine *Moteur thermique*, on sent bien un rapport d'inclusion. Et pourtant, en tant que « sous-domaine » du même domaine Défense, ils sont placés au même niveau. Il semble bien que ces caractérisations soient tout intuitives.

La nature des domaines (et des sous-domaines) est différente. Dans son petit fascicule sur la terminologie¹¹, Alain Rey distinguait deux types de domaines : d'une part, les domaines théoriques constitués par les sciences et la philosophie, qui construisent une connaissance sur le monde et d'autre part, les domaines techniques, qui agissent sur le monde. Selon cet auteur, cette distinction influe sur la délimitation et la structuration de domaines et, au niveau pratique, sur la description terminologique du domaine en question.

Cette vision pose une différence entre deux types de concepts : les concepts scientifiques, devenus tels au prix d'une formalisation, et les concepts « idées » que postulent la philosophie et, par suite, la terminologie. Cette différence est effective, mais il n'est pas sûr qu'il soit légitime de plaquer la différence de nature de concepts sur les types de domaines. Cette distinction de nature des concepts n'est d'ailleurs pas reconduite dans les manuels de terminologie.

L'hétérogénéité des domaines se fait sentir dès lors que l'on considère la variété des projets terminographiques, d'une extraordinaire multiplicité, qui passent de l'analyse de domaines théoriques, de domaines thématiques, d'activités diverses, de secteurs particuliers de l'industrie, d'un art, d'une technique...

Un des problèmes qui se pose est de savoir à partir de quel moment on peut parler de « domaine » On peut alors se tourner vers leur structuration interne pour tenter d'y voir un peu plus clair.

3 POINT DE VUE INTERNE : STRUCTURATION DES DOMAINES

Comment se construisent les domaines ? A partir de quand a-t-on affaire à un domaine ? Quand a-t-on affaire à un sous-domaine ? A un sous-sous-domaine ? Immédiatement se formulent les questions suivantes : qui décide qu'il s'agit d'un domaine, d'un sous-domaine, d'un sous-sous domaine ? Est-il légitime à chaque fois de parler de « domaine » ?

Pour répondre à ces questions, on peut interroger la méthode de construction des domaines. Ou ne faudrait-il pas dire l'absence de méthode ? Dans les faits, il s'avère en effet que la constitution des domaines relève de l'empirisme.

3.1 LA STRUCTURATION DES DOMAINES

Théoriquement, en terminologie, un domaine est construit à partir d'un système de concepts¹². La terminologie classique se donnant pour tâche de rechercher des

¹¹ Rey, 1979.

¹² Ou de *notions*. En ce sens, la terminologie a longtemps employé indifféremment l'un pour l'autre, même si *concept* tend actuellement à s'implanter.

dénominations à attribuer à des compartiments conceptuels préalablement établis, ces notions font partie d'une structure notionnelle, et c'est cette structure notionnelle qui est censée représenter le « domaine ». Pour la terminologie, un domaine est donc constitué par l'ensemble des notions d'un art, d'une science, etc. Le domaine de l'énergie nucléaire par exemple correspondrait ainsi à l'ensemble des concepts qui lui sont relatifs.

Chaque ensemble de concepts forme une sous-structure, elle-même composée en d'autres sous-structures, qui sont également composée d'autres sous-structures de niveau plus fin, etc. C'est ainsi que chaque sous-structure renvoie à un sous-domaine particulier.

On obtient donc une hiérarchie, plus ou moins cohérente, plus ou moins adaptée et chaque domaine peut ainsi être agencé en « arbre de domaine », d'une complexité parfois tout à fait admirable. A l'intérieur de ces arbres de domaine, les concepts sont corrélés aux termes correspondants.

En pratique, il semble bien que ce soit l'inverse qui soit réalisé : un domaine est découpé a priori et structuré a posteriori : pour établir la terminologie d'un domaine, on postule ce domaine dont on va construire une structure notionnelle. Le partage est posé d'avance.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que cette conception théorique des domaines repose sur l'idée philosophique d'une connaissance à dévoiler, d'un savoir à décrire. Elle obère le fait que les savoirs se construisent et se déconstruisent en permanence. La représentation d'une science révélant le monde a fait son temps. Une certaine conception qui percevait la science comme *révélation* se trouve contredite par la mise en place d'un autre paradigme, celui d'une science qui n'est que langage, textes et discours.

3.2 LA SPECIALISATION

Autre point : comment borner les domaines ? C'est « l'expert », le « spécialiste du domaine » qui est censé aider le terminologue au bornage dudit domaine. Un « expert » pourra ainsi proposer le découpage suivant :

- super-domaine : médecine
- domaine : oncologie
- sous-domaine : chimiothérapie
- sous-sous domaine : effets secondaires de la chimiothérapie

Mais qu'est-ce que c'est que cet expert ? En quel nom parle-t-il ? De quel lieu ? De quel point de vue ?

Citons quelques lignes, extraites d'un numéro du *Journal du CNRS* (avril 2002) :

Un électronicien ne peut plus être spécialiste dans tous les domaines de l'électronique. D'où l'importance du réseau des électroniciens pour partager connaissances et savoir-faire.
(*Journal du CNRS* n°148-149 : 10)

Qu'est-ce alors qu'un spécialiste ? Quelqu'un qui travaille dans un domaine ? Oui, mais lequel ? A partir de quel moment un locuteur peut-il se définir/être défini comme spécialiste ? Jusqu'où faut-il étendre la communauté ? Où commencer, où s'arrêter ? Quels sont les critères qui permettront de dire d'un individu qu'il est spécialiste ? Un

étudiant est-il un spécialiste ? Si oui, à partir de quand ? Faut-il déterminer des « hyperspécialistes », de *vrais* spécialistes ?

Tout d'abord, on ne peut que souligner le caractère extrêmement *segmenté* de la spécialisation aujourd'hui, ce que montre l'extrait ci-dessus. Un « spécialiste » est toujours un spécialiste *de* quelque chose. Il suffit de pousser la porte des laboratoires ou d'assister à quelques colloques scientifiques pour se rendre compte du très petit nombre de personnes susceptibles d'être « spécialistes » d'*une* question bien particulière.

Ensuite, il faut bien se rendre compte que l'ensemble des activités humaines sont spécialisées, peuvent être découpées en sous-domaines, et que l'on peut ainsi créer autant de domaines que l'on veut...

Enfin, ces activités sont faites d'échanges. Par exemple, quand EDF collabore avec un laboratoire du CNRS pour surveiller les micro-fissures des cuves de ses centrales nucléaires¹³, il faut trouver un langage commun. Des adaptations sont alors nécessaires. Des conflits terminologiques naissent, ce qui ressort nettement d'enquêtes menées sur d'autres terrains¹⁴. Il faut alors négocier pour pouvoir s'entendre et vérifier le contenu que chacun attribue aux termes.

On peut ainsi rejoindre les propos de Louis Guespin qui ne pouvait que constater :

La science, comme la technologie, *est essentiellement faite de ces interactions impures*. Le « savant » parle à l'ingénieur ; mais ne parle-t-il pas aussi à des étudiants ? à des « décideurs » ? à ceux qui peuvent lui procurer des crédits avec leurs appels d'offre, ou ceux qui rémunèrent son labo par des contrats ? à des juristes, enfin, quand il s'agit d'établir la propriété intellectuelle et commerciale dans le cadre d'un dépôt de brevet ? (1991 : 65-66)

Nous voilà donc aux prises avec des domaines hétérogènes, construits de façon empirique à l'aide de spécialistes dont on ne sait pas très bien qui ils sont. La notion de domaine se noie dans un flou manifeste.

4 LE DOMAINE AUJOURD'HUI

4.1 DECLOISONNEMENT DES DOMAINES

Dès lors que l'on est amené à vouloir précisément circonscrire un domaine, on est vite en proie à une certaine perplexité.

Reprenons l'exemple de l'énergie nucléaire. Voici un lieu où se focalise un réseau de disciplines, de techniques, de pratiques et de discours, aussi divers et hétérogènes que nombreux, de la physique à la chaudronnerie, du droit à la médecine, de la géologie à l'étude de la résistance des matériaux, de la fabrication du combustible aux prises de positions d'hommes politiques, de scientifiques, d'écologistes, de citoyens... Le « domaine » de l'énergie nucléaire ne saurait se saisir hors de cette diversité et de cette transversalité.

¹³ Le laboratoire d'analyse des interfaces et de nanophysique (CNRS - Université Montpellier 2).

¹⁴ Cf. Bouveret et Gaudin, 1997.

En fait, il s'avère que c'est un domaine en partie constitué de ce que Louis Guespin appelait des « discours d'interface », c'est-à-dire des discours qui mettent en relation des individus de disciplines connexes et un public de décideurs ou d'utilisateurs¹⁵. Et le cas n'est pas isolé.

Même en sciences, où l'on pourrait imaginer un peu plus de stabilité, l'interdisciplinarité et les échanges sont aujourd'hui monnaie courante. Un relevé de quelques intitulés de laboratoires dans le numéro du *Journal du CNRS* cité plus haut est à ce propos éloquent :

- laboratoire de dynamique moléculaire des interactions membranaires ;
- laboratoire de tribologie¹⁶ et dynamique des systèmes ;
- centre d'écologie et physiologie énergétique ;
- laboratoire de physico-chimie et pharmacologie des macromolécules biologiques.

Les contacts disciplinaires semblent bien prendre le pas sur la clôture des disciplines, ce que marquent les conjonctions de coordination. Même dans le cas de disciplines considérées comme hyperspécialisées, les techniques mises en œuvre, les compétences nécessaires, les objets utilisés sont variés et hybrides.

4.2 UNE IMAGE DATEE

La notion de domaine a certes eu une pertinence en un temps où les sciences et les disciplines étaient soigneusement fermées sur elles-mêmes. L'image du domaine clos sur lui-même a été plus qu'une image : une réalité.

Il existe encore des champs figés pour lesquels la notion de domaine fermé reste valide. Mais ce qui fécondent les sciences et les techniques aujourd'hui, c'est l'échange, l'hybridation, le métissage au point qu'il semble nécessaire de penser la notion de domaine différemment.

Les domaines ne sont plus étanches ; bien au contraire, il y a interpénétration constante. L'accélération de l'élaboration des savoirs et l'interdisciplinarité ont fait éclater les domaines.

Dès lors, l'image du domaine clos ne correspond plus au réel contemporain. Penser les domaines en termes de clôture ne permet plus de recouvrir la réalité des faits, l'intime imbrication de champs différents. Une évolution historique a eu lieu dont il convient de prendre acte si l'on veut mieux comprendre le fonctionnement des échanges et les difficultés langagières qui peuvent avoir cours.

5 REPENSER LE DOMAINE : LE DOMAINE COMME RESEAU DE NŒUDS

5.1 PEUT-ON SE PASSER DE LA NOTION DE DOMAINE ?

L'éclatement des domaines et leur hétérogénéité ne doivent cependant pas faire oublier une des fonctions premières des domaines : ils permettent de classer, donc de penser. Un domaine, c'est ce qui permet de borner, de définir un champ de pertinence. Il ne

¹⁵ Cf. Guespin, 1989.

¹⁶ Science des frottements.

faudrait certes pas sous-estimer sa valeur heuristique : on ne peut nier son utilité. Savoir de quoi on parle, pouvoir se situer : l'observation rejoint là le sens commun.

Mais s'il faut conserver la notion, il est nécessaire de l'adapter, de la complexifier. Les disciplines bougent, évoluent, se transforment, ne correspondent plus aux découpages auxquels nous étions habitués, ni à notre façon d'envisager les choses.

Et il faut bien se rendre compte que les domaines n'ont pas d'existence en eux-mêmes : un domaine ne peut être défini en soi, indépendamment des autres domaines qui lui sont liés. Ils sont toujours construits et délimités d'un point de vue particulier, et ce point de vue est mouvant.

5.2 LE DOMAINE COMME LIEU DE CONVERGENCE

Un domaine est donc aujourd'hui un espace ouvert et il semble bien peu raisonnable d'envisager les connaissances enfermées dans des domaines clos. Nous l'avons dit : ils ne sont plus cloisonnés et les points de contact avec d'autres domaines sont multiples et multiformes.

François Gaudin avait suggéré de substituer à la notion de « domaine » celle de « sphère d'activité » (1993b). Mais parler de « sphère » maintient l'idée d'enfermement. Or ne conviendrait-il pas plutôt de parler du domaine comme d'un lieu d'échange, dont les frontières ont éclaté, se sont fragmentées, pour laisser la place à un *tissage* bigarré ?

Il semble ainsi plus fructueux de considérer le domaine comme lieu de convergence de pratiques, comme *réseau de nœuds* de savoirs, de savoir-faire et de pratiques qui marque le fait que toute science et toute technique réfère à d'autres sciences et d'autres techniques, qu'il n'y a pas de domaine sans domaine connexe.

Dès lors, les domaines peuvent être envisagés comme entrecroisements, entrelacements, réseaux où se tissent intimement nombre de disciplines et d'objets, où les mots circulent, et avec eux, leurs schèmes, leurs habitudes de pensée, de raisonnement, fécondant ainsi sciences et techniques.

6 CONCLUSION

Si la métaphore du domaine est séduisante et essentielle à la description, elle n'en est pas moins un pur artefact et n'est valide que tant qu'on l'adapte à la réalité des faits.

Le « domaine » ne saurait être un concept au sens épistémologique du terme et la notion reste approximative. Néanmoins, celle-ci garde indéniablement une valeur opératoire dès lors qu'elle est nuancée. Aussi est-il nécessaire de dépasser aujourd'hui l'idée de domaines strictement fermés sur eux-mêmes : ils ne peuvent plus être pensés en termes de clôture, considérés comme des ensembles fermés, garants de la monosémie du terme. Autrement dit, pour être valide désormais, la notion de domaine doit se penser à la fois dans son hétérogénéité externe (multiplicité des disciplines qui traversent un domaine donné) et dans son hétérogénéité interne (multiplicité des points de vue au sein dudit domaine).

Champs pratiques ou théoriques, ensembles thématiques d'activités ou secteurs particuliers de l'industrie, de la science, de la technique, de l'art, traversés de disciplines et de points de vue variés, les domaines sont ainsi marqués par l'hétérogénéité. C'est ce que la notion de domaine, ainsi complexifiée, se doit d'intégrer.

Il reste ensuite à décrire les différents usages linguistiques qui y sont à l'œuvre. Vaste programme.

BIBLIOGRAPHIE

- BESSE Bruno (de), 2000, « Le domaine », dans Béjoint et Thoiron (dir.), *Le sens en terminologie*, Presses universitaires de Lyon, pp. 183-197.
- BOURIGAULT Didier et SLODZIAN Monique, 1999, « Pour une terminologie textuelle », *Terminologies nouvelles* n°19, pp.29-32.
- BOUTIN-QUESNEL Rachel *et al.*, 1985, *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Office de la langue française, Québec (Québec), 39 p.
- BOUVERET Myriam et GAUDIN François, 1997, « Du flou dans les catégorisations : le cas de la bioinformatique », *Terminologie et interdisciplinarité*, ed. Peeters, Louvain-la-Neuve, pp. 63-72.
- CANDEL Danielle, 1979, « La présentation par domaines des emplois scientifiques et techniques dans quelques dictionnaires de langue », *Langue française* n°43, pp. 100-115.
- CANDEL Danielle, 1999, « Néologie et terminologie : activités et réflexions », *Terminologies nouvelles* n°20, pp. 44-53.
- CRITER (Corpus du Réseau Interministériel de Terminologie), base de données terminologiques, Délégation générale à la Langue française et aux langues de France, <http://www.culture.fr/culture/dglf/terminologie/base-donnees.html>
- CONDAMINES Anne et REBEYROLLE Josette, 1997, « Point de vue en langue spécialisée », *Méta* vol. 42 n°1, pp. 174-184.
- DELAVIGNE Valérie, 2001, *Les mots du nucléaire. Contribution socioterminologique à une analyse des discours de vulgarisation*, thèse de doctorat, Université de Rouen, 3 vol., 1186 p.
- GAUDIN François, 1993a, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 255 p.
- GAUDIN François, 1993b, « Approche critique de la notion de langue de spécialité », *Les langues de spécialité : pratiques, outils, théories. Actes de la quatrième journée ERLA-GLAT. Brest : 13 et 14 mai 1993*, E.N.S.T. de Bretagne, Brest, pp. 25-40.
- GAUDIN François et ASSAL Allal (dir.), 1991, *Terminologie et Sociolinguistique. Cahiers de Linguistique Sociale* n°18, Publications de l'Université de Rouen, 213 p.
- GENTILHOMME Yves, 1994, « L'éclatement du signifié dans les discours technoscientifiques », *Cahiers de lexicologie* vol.LLXIV-I, pp. 5-35.
- GUESPIN Louis, 1989, « Un an d'activité terminologique », *Hannovershe Beiträge zu Sprache und Kultur* n°1, Université de Hanovre, Hanovre, pp. 70-77.
- GUESPIN Louis, 1991, « La circulation terminologique et les rapports, science technique, production », *Cahiers de linguistique sociale* n°18, pp. 59-80.
- GUILBERT Louis, 1973, « La spécificité du terme scientifique et technique », *Langue française* n°17, pp. 5-17.
- KOCOUREK Rostislav, 1981 (2ème édition), *La langue française de la technique et de la science*, La Documentation française, Paris, 259 p.
- REY Alain, 1979, *La terminologie : noms et notions*, Presses universitaires de France, Paris (Que sais-je ? n°1780), 128 p.

SLODZIAN Monique, 1995, « Comment revisiter la doctrine terminologique aujourd'hui ? », *Actes de la première journée « Terminologie et Intelligence artificielle »*. *La Banque des Mots* numéro spécial 7, pp. 11-18.

SLODZIAN Monique, 2000, « L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du sens », dans Béjoint et Thoiron (dir.), *Le sens en terminologie*, Presses universitaires de Lyon, pp. 61-85.